



Recommandation 318 (1962)¹

Organisation européenne pour la Recherche nucléaire (CERN)

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

Considérant le brillant succès obtenu par le C.E.R.N. dans le domaine de la science fondamentale, grâce auquel la recherche nucléaire européenne occupe une place de premier rang ;

Considérant que ce succès représente le résultat de dix années d'études et de construction sur la base d'une collaboration internationale ;

Considérant que la réussite du C.E.R.N. démontre l'intérêt de la création, en vertu d'accords intergouvernementaux, d'instituts internationaux de recherche dans les domaines exigeant de puissants moyens matériels,

Recommande au Comité des Ministres d'établir des contacts appropriés avec le C.E.R.N. et de recommander aux gouvernements membres :

1. d'apporter tout leur appui au C.E.R.N. qui offre un remarquable exemple de coopération européenne :
et
2. d'envisager très sérieusement un programme de longue haleine propre à maintenir le C.E.R.N. à l'avant-garde dans ce domaine de la recherche, ainsi que les moyens de financer un tel programme.

1. Discussion par l'Assemblée le 17 mai 1962 (6e séance) (voir [Doc. 1413](#), premier rapport du C.E.R.N. à l'Assemblée Consultative, et 1414, rapport de la commission culturelle et scientifique). Texte adopté par l'Assemblée le 17 mai 1962 (6e séance).

